

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 40	Absent(s) excusé(s) : 3	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 10 janvier 2017

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 janvier 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-01-16-BD-6 :

Attribution du marché 1463 : Gestion de la fourrière animale (animaux domestiques errants).

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics,

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics,

CONSIDERANT la nécessité de confier à un prestataire extérieur la prestation d'accueil et d'hébergement des animaux domestiques errants capturés par Metz Métropole,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 novembre 2016 d'attribuer le marché n° 1463 relatif à la gestion de la fourrière animale à la société SACPA, pour une durée de 4 ans, d'un montant annuel de 139 000 € HT, soit 556 000 € pour la durée du marché,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes pièces contractuelles s'y rattachant.

Pour extrait conforme
Metz, le 17 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 16 janvier 2017.</i>		Contrôle de légalité
X Point 1 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un contrat de coproduction avec le Théâtre Orchestre de Bienne Soleure. <i>Annexe : Budget prévisionnel.</i> <i>Annexe : Contrat de coproduction.</i>	1 1 1	  <small>Delbz - AR</small>
X Point 2 – Exploitation du bar de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. <i>Annexe : Convention.</i>	1 1	
X Point 3 – Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation" : affectation complémentaire.	1	
X Point 4 – Attribution du marché 1467 : fourniture et pose de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire.	1	
X Point 5 – Attribution du marché 1485 : fourniture, pose et dépose d'entourages plastique pour bacs roulants à déchets.	1	
X Point 6 – Attribution du marché 1463 : gestion de la fourrière animale (animaux domestiques errants).	1	
X Point 7 – Renouvellement de l'engagement de Metz Métropole dans le dispositif Natura 2000 et sa mise en œuvre, en tant que maître d'ouvrage.	1	
X Point 8 – Projet de construction par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 22 logements situés rue du Moulin à Ars-sur-Moselle : garantie d'emprunt. <i>Annexe : Contrat de prêt 56182.</i> <i>Annexe : Convention financière.</i>	1 1 1	
X Point 9 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 30 logements situés chemin de Blory à Montigny-lès-Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe : Contrat de prêt 56187.</i> <i>Annexe : Convention financière.</i>	1 1 1	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 17 janvier 2017

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène RISSEL